



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Madame Nadine CHENIAUX** demeurant **Rue des Bruyères 53 à 4052 Beaufays**.

Le terrain concerné est situé **Rue Monchamps, à 4052 Beaufays** et cadastré **division 2, section C n°213T2**.

Le projet est de type : **Construction d'un abri pour chevaux, mise en place d'une clôture et réalisation d'un parking + accès**, et présente les caractéristiques suivantes :

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** les **lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00** et les **jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 novembre 2025 au 04 décembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be